

Conseil intercommunal de l'AISMLE
M. Georges-Alexandre Duc
Président
Grand-Rue 26, cp
1510 Moudon

Moudon, le 24 août 2026

Communication n° 02/2026

Projet Cabane 2.0 – évolution du projet

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les délégués,

Lors de sa séance du 12 février 2026, votre Autorité a validé un crédit d'étude pour la démolition et la reconstruction de l'UAPE La Cabane. Ce projet visait à répondre aux besoins croissants en matière d'accueil parascolaire et à permettre le remplacement du bâtiment existant, devenu vieillissant.

Une étude de faisabilité réalisée par des professionnels a ainsi été menée afin d'évaluer la possibilité de construire, sur le site actuel de l'Ochette, un bâtiment sur deux niveaux répondant aux besoins de la structure.

Dans le cadre de cette étude, plusieurs séances ont été organisées afin d'examiner les différents scénarios envisagés. Les conclusions de l'étude ont toutefois démontré que le site de l'Ochette ne se prête pas à un agrandissement et que le projet souhaité initialement ne peut, par conséquent, pas être réalisé à cet emplacement.

L'objectif initial de remplacer La Cabane demeure. Par conséquent le projet a nécessité d'être adapté. La solution retenue est la suivante :

- a) Le bâtiment existant sera remplacé par un nouvel ensemble modulaire neuf, d'une surface équivalente à celle actuelle. Plus moderne et répondant aux normes énergétiques en vigueur, cette nouvelle construction permettra d'améliorer les conditions d'accueil tout en conservant la capacité actuelle du site.
- b) En parallèle, les locaux situés au-dessus de la gendarmerie seront aménagés afin d'accueillir une extension de La Cabane. Cette solution permettra d'augmenter la capacité d'accueil et de répondre ainsi à la demande croissante des familles.

Le mandat du BAMO (bureau d'appui à maître de l'ouvrage) avait été estimé à CHF 91'000.00 dans le cadre du préavis accordé par le Conseil intercommunal. Compte tenu de l'évolution du projet et de la réduction de son périmètre, le BAMO a adapté son offre qui s'élève désormais à CHF 49'898.95.

Selon le calendrier prévisionnel, les travaux auront lieu en 2027, avec une mise à disposition de l'ensemble des locaux pour la rentrée scolaire d'août 2027.

A plus long terme, un projet de bâtiment durable destiné à accueillir La Cabane sera intégré aux projets de nouvelles constructions scolaires à Moudon, dont la réalisation est envisagée durant la présente législature.

Vous remerciant de l'attention portée à la présente communication, le Comité de direction vous présente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, ses salutations les meilleures.

AISMLE

Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs

Le Président


Vincent Bessard

La Secrétaire


Mireille Cudré-Mauroux